

Bureau Fédéral

Réunion du 22 Mars 2019 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Yannick OLIVIER.

Invités : Mmes Françoise AMIAUD, Magali FERRIER

MM. Jean-Luc LEROUX (assiste en partie), Michel MARGUERY, Mili SPAHIC et Luc VALETTE

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA

M. Alain SALMON.

Assistent : Mmes Amélie MOINE et Léa DUMAS.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

ANNEXES	
N°	Intitulé de l'Annexe
1	2019-03-22 BF - Annexe 01 - FFBB2024 Club 3.0 Présentation BF VFIN
2	2019-03-22 BF - Annexe 02 - FFBB2024 Convention d'affiliation V6
3	2019-03-22 BF - Annexe 03 - Actions et rétro planning Circuit Professionnel 3x3
4	2019-03-22 BF - Annexe 04 - FFBB 2024 Fiche projet INFRA
5	2019-03-22 BF - Annexe 05 - PLAN INFRA - Cahier des prescriptions techniques VFIN
6	2019-03-22 BF - Annexe 06 - AUTORISATION SECONDAIRE Principes AST V3 TBE
7	2019-03-22 BF - Annexe 07 - 2-DFE-TECHNICIENS-RFIT-Livret-VFIN
8	2019-03-22 BF - Annexe 08 - BILAN CCG CLUBS - CFPN 2018-2019
9	2019-03-22 BF - Annexe 09 - Programme équipes de France 2018-2019
10	2019-03-22 BF - Annexe 10 - Point RH BF SBJ
11	2019-03-22 BF - Annexe 11 - 4 CDT prop aides féd compl emploi actions v3
12	2019-03-22 BF - Annexe 12 - 4-DJT Affiliation nouveaux clubs
13	2019-03-22 BF - Annexe 13 - Présentation SG V1 TBE
14	2019-03-22 BF - Annexe 14 - 5-CFC Point Général - V1 ASN
15	2019-03-22 BF - Annexe 15 - 5 VxE màj règlement Basket Sante V6
16	2019-03-22 BF - Annexe 16 - 1-HN Point général V1
17	2019-03-22 BF - Annexe 17 - 7-3x3 Manager d'organisation 3X3 V2 JPS

1. Présentation des dossiers de candidature aux Assemblées Générales FFBB

Alain VOIEMENT présente la candidature de la Ligue Nouvelle Aquitaine pour l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale de 2021 à Pau.

Philippe JORE présente ensuite la candidature du Comité du Pas de Calais pour l'Assemblée Générale de 2020 au Touquet Paris Plage.

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'une autre candidature est attendue pour le mois d'avril. Le Bureau Fédéral prendra sa décision à l'issue de l'audition de la structure candidate.

2. Présidence

Jean-Pierre SIUTAT fait un compte rendu du tirage au sort de la Coupe du Monde Masculine en Chine auquel il a assisté : la France est dans un tableau compliqué, au premier tour et, en cas de qualification, un deuxième tour où elle devrait retrouver le Canada, l'Australie ou la Lituanie, pour deux places seulement. Il est indispensable de passer ce premier tour pour accéder au TQO, de plus, sortir 1^{er} du 2^{ème} tableau pour ne pas croiser avec les Etats-Unis.

Il signale que la préparation des équipes seniors masculine et féminine a été difficile à établir, notamment l'organisation de rencontres internationales sur le territoire français. L'Équipe de France rencontrera la Turquie et la Tunisie les 5 et 7 août à Pau et Toulouse, le Monténégro, le Brésil et l'Argentine les 15, 16 et 17 août dans la métropole de Lyon.

L'équipe partira ensuite pour la Chine le 20 août, jouera contre la Nouvelle Zélande, l'Italie et la Serbie les 24, 25 et 27 août.

Il précise que l'équipe séjournera à Shenyang, dont l'équipe locale est championne de Chine, et qu'elle pourra s'entraîner dans de très bonnes conditions.

Concernant l'Équipe de France Féminine, Jean-Pierre SIUTAT annonce que le programme est également finalisé. Les Bleues affronteront l'Ukraine les 9 et 10 juin à Mont de Marsan, puis la Turquie, la Russie et la Serbie les 14, 15 et 16 juin à Rennes et enfin la Chine le 23 juin à Rouen.

Il précise que lors de son séjour à Rennes, l'équipe croisera l'Équipe de France de football, il propose qu'une rencontre soit organisée et que la Ministre des Sports y soit invitée.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'il avait été décidé que toute joueuse faisant le choix de jouer en WNBA durant l'Eurobasket Féminin 2019 serait exclue de l'équipe nationale. Marine JOHANNES n'est pas concernée car elle partira jouer en WNBA après l'Eurobasket.

a. Point AG Extraordinaire CNOSF

Christian AUGER était présent à l'Assemblée Générale Extraordinaire du CNOSF ainsi que Yannick OLIVIER pour la partie Paralympique. Il indique qu'un premier vote s'est déroulé afin de valider les statuts de l'Agence Nationale du Sport qui ont été adoptés à 86% des voix, suivi d'un vote sur la représentation du mouvement sportif au Conseil d'Administration et à l'AG de cette nouvelle entité qui a été validé à 80%. Un vote s'est ensuite tenu pour désigner les représentants du mouvement sportif dans différentes catégories à la fois au Conseil d'Administration et à l'AG de l'Agence Nationale du Sport. Pour certains postes, il s'agissait de membres de droit qui n'ont pas donné lieu à un vote. Pour l'élection des représentants des fédérations, il s'agissait d'un vote bloqué.

Christian AUGER précise que les statuts de l'Agence Nationale du Sport sont soumis à la relecture du Conseil d'État et qu'ils peuvent être modifiés.

Il fait ensuite un compte rendu du séminaire qui a suivi l'AG du CNOSF durant lequel Denis MASSEGLIA a présenté un travail qu'il envisage de mener sur le projet collectif pour le mouvement sportif. Le projet média du CNOSF a également été présenté. Il s'agira d'une offre TV gratuite qui diffusera du sport français tous les jours.

b. Officiels

i. Charte des Officiels – Point de situation sur les pénalités financières

Michel MARGUERY informe le Bureau que des courriers concernant les pénalités pour la saison 2017-2018 ont été envoyés aux Comités Départementaux. Il s'avère qu'une erreur s'est glissée dans les courriers : 127 clubs se sont vus appliquer une pénalité de 100€ au lieu d'une plus importante.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'un courrier rectificatif soit envoyé aux comités concernés. Un palier en dessous duquel la Fédération ne facturera pas le delta reste à déterminer.

i. Répartition des aides à la formation

Christian AUGER rappelle que la moitié des pénalités financières liées à la Charte des Officiels sert à financer des actions de formations demandées par les Comités lors d'appels à candidature. Or, la FFBB n'a reçu pour le moment que 35 demandes. Il souhaite donc qu'une relance soit effectuée avec un retour pour fin mars. Les attributions seront validées au Bureau Fédéral du 12 avril.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une relance soit effectuée. Cependant, 40% de la somme globale prévue sera allouée aux structures ayant répondu dans les temps.

ii. Indemnités des officiels – Évolutions

Michel MARGUERY signale que des propositions d'évolutions de la Charte des Officiels ont été faites aux Comités et que seuls 15 ont répondu. Il fera une proposition lors du prochain Bureau Fédéral. Il en va de même pour la révision des indemnités des Officiels.

iii. Plateforme de paiement des arbitres

Jean-Pierre SIUTAT a transmis des échanges entre la Fédération et les dirigeants de Referiz, une plateforme de gestion et de paiement des frais d'arbitrage. Referiz fait partie de la société e-Cotiz qui propose une solution de gestion des associations.

La FFBB n'est pas favorable à la mise en place de ce type de plateforme qui présente un risque, notamment de développement de systèmes de désignations parallèles, sans contrôle des montants. Il a donc écrit à M. Jauffrey DUNYACH, président d'e-Cotiz, pour lui faire part de sa décision.

Une enquête a été menée par la FFBB et il s'avère que la société a récupéré des coordonnées d'arbitres sur les sites de Ligues et Comités. Les présidents de Ligues et Comités ont été alertés à ce sujet, certains ont immédiatement retiré les informations concernées. Il leur a également été demandé s'ils avaient été en contact avec la société Referiz.

Amélie MOINE annonce que sur 108 structures interrogées, 68 ont répondu et seules 4 ont indiqué avoir connaissance de Referiz. Cependant, beaucoup ont indiqué qu'ils allaient se rapprocher de leur CDO. En effet, les structures qui avaient connaissance de cette plateforme ont été informées par leur CDO ou CRO.

Elle ajoute que 14 structures ont supprimé des coordonnées d'arbitres de leur site internet et que cela est en cours pour 9 autres.

Elle signale que lors du prochain Bureau Fédéral, la DAJI fera valider une note, à destination des Comités et des Ligues, relative à la publication de données personnelles.

Clarisse ACHE rappelle que ce n'est pas parce qu'on trouve des données personnelles sur un site grand public qu'on est en droit de les utiliser, d'autant plus qu'e-Cotiz savait que la Fédération ne souhaitait pas que cet outil soit utilisé.

Raymond BAURIAUD rappelle que la FFBB a créé Passion Club qui permet aux entreprises de travailler auprès des clubs, ligues ou comités, de leur faire leurs offres, parce qu'ils ont été validés par la fédération qui a évalué l'intérêt et la qualité du service. Il a été proposé à e-Cotiz de devenir un partenaire Passion Club. Mais cela ne concerne que e-Cotiz et non Referiz.

Stéphanie PIOGER considère qu'il faut se prémunir d'une éventuelle action. Elle souhaite tout d'abord qu'un courrier d'information sur le sujet de la protection des données personnelles soit envoyé aux Ligues et Comités.

Elle propose ensuite qu'un courrier de mise en demeure de n'utiliser aucune donnée de clubs ou de licenciés de la FFBB soit envoyé à la société commerciale.

Le Bureau Fédéral souhaite que la DAJI rédige un courrier de mise en demeure.

c. FFBB

i. Le Club 3.0

1. Convention d’Affiliation-Partenariat pour Établissement

Jean-Pierre SIUTAT présente le projet de convention de partenariat (voir les annexes 1 et 2)

Validation de la convention type par le Bureau Fédéral

2. Point sur les affiliations

Il présente ensuite les demandes d’affiliations reçues.

Validation des demandes d’affiliation

Les Hoops Factory sont affiliées ; les structures The One Ball devraient s’affilier. Il signale que tous les organisateurs d’Open Plus sont affiliés sauf un, dont le dossier est en cours.

ii. Les compétitions 5x5 :

1. Ruralité et métropole : Groupes de travail - orientations et calendrier

Cathy GISCOU signale qu’une réunion du groupe de travail ruralité aura lieu le lendemain.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la Fédération ne délaisse pas les territoires ruraux et qu’il souhaite que dès l’année prochaine des mesures sortent de ce travail.

Concernant les métropoles, il souhaite que des réseaux de compétences se mettent en place via des formes de CTC métropolitaines.

Gérald NIVELON indique que maintenant que les nouvelles offres de licences sont finalisées et que la nouvelle offre de formation est prête, le groupe de travail sur la ruralité va pouvoir avancer et faire des propositions concrètes.

iii. Les compétitions 3x3

1. Circuit pro 3x3

Camille POPULAIRE présente l’état d’avancement de la mise en place du circuit pro de 3x3 (voir l’annexe 3). Elle précise que Jean-Pierre SIUTAT a rencontré plusieurs métropoles afin de leur présenter le projet car il serait souhaitable que ce circuit professionnel soit un circuit de métropoles. Elle signale que les clubs professionnels et les fédérations étrangères sont également impliqués dans le projet, ainsi que les joueurs afin de créer un circuit qui répondra à leurs attentes et qui sera attractif.

Elle indique que ce championnat devrait débuter en octobre 2020 avec 8 équipes pour évoluer vers 16 équipes en 2024 et que chaque club devra avoir une équipe masculine et une équipe féminine. De plus, le classement de chaque club se fera au cumul des points des équipes masculines et féminines afin de créer la même émulation autour des deux équipes.

Les matchs pourraient se jouer en intérieur de novembre à avril puis en extérieur sur les tournois français (Opens, Open de France) et étrangers (World Tour notamment).

Alain CONTENSOUX annonce qu’il s’est rendu à Genève au siège de la FIBA, accompagné d’Amélie MOINE et de Jérôme PRIGENT, dans le cadre d’une réunion dont l’objectif était de trouver les moyens d’inciter les promoteurs à rejoindre la FFBB et qu’ils ont été reçus par le Secrétaire Général Andréas ZAGKLIS.

Ce dernier a expliqué qu’il souhaitait aider la Fédération Française qui est une des rares à s’être lancée dans le développement du 3x3. Alain CONTENSOUX, Amélie MOINE et Jérôme PRIGENT ont ensuite exposé aux représentants de la FIBA les spécificités liées à la loi française, aux licences,

aux assurances et aux règles d'homologation des terrains notamment pour justifier que la FFBB se retrouve dans une situation de concurrence déloyale face aux promoteurs privés. La FIBA leur a indiqué qu'elle souhaitait classer les fédérations selon leur degré d'investissement dans le développement du 3x3. La France serait dans le 1^{er} chapeau, la seule que la FIBA soutiendrait de telle sorte que si un promoteur organisait un tournoi sans passer par la FFBB, les points accordés par la FIBA seraient diminués, voire non pris en compte.
Il regrette que la cellule 3x3 de la FIBA n'ait pas participé à la réunion.

Cathy GISCOU signale que l'ISF Université n'organisera plus de Championnat du Monde 3x3 mais va créer une ligue 3x3 universitaire.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite qu'elle prenne contact avec la FFSU pour voir comment la France pourrait être représentée.

2. Événements 3x3 : Journée 3x3 - étude de faisabilité pour démarrage en juin 2020

Jean-Pierre SIUTAT propose qu'une journée du 3x3, qui serait l'équivalent de la journée du MiniBasket, soit organisée, durant la journée Olympique au mois de juin. Cela marquerait la bascule entre la période d'hiver et celle d'été, et serait une vraie rampe de lancement pour les tournois de 3x3 d'été. Cela serait la contribution de la FFBB à la journée olympique.

Une étude de faisabilité sera effectuée afin de déterminer le type de public (jeunes, vétérans, tous publics...), le format de la journée, les moyens investis.

Un test sera fait en 2019 dans le Comité Parisien. Si cela fonctionne, le dispositif sera étendu à tout le territoire dès 2020, année de lancement olympique du 3x3. Jérôme PRIGENT sera en charge de ce dossier.

Cathy GISCOU souhaite que les groupes scolaires soient impliqués dans cette journée.

3. Évolutions de la formule de championnat

Jean-Pierre SIUTAT annonce que des remontées concernant les championnats de 3x3 ont été faites venant des Comités ou des chargés de développement. Jérôme PRIGENT proposera des évolutions lors du Bureau Fédéral d'avril.

4. Finalisation du circuit Open Plus Junior League

Jean-Pierre SIUTAT indique que ce point sera abordé lors du prochain Bureau Fédéral.

5. Organisation de deux équipes professionnelles féminines en vue de la qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020

Alain CONTENSOUX rappelle que la France est passée 5^{ème} nation mondiale avec 4 millions de points et qu'il faut être parmi les 4 premiers pour participer aux Jeux Olympiques. Pour l'instant, la France n'a pas d'équipe professionnelle pour participer aux World Series qui permettent de gagner le double de points par rapport à un championnat du monde.

Il ajoute que la FIBA va lancer cet été la Women World League qui permettrait de gagner 14 millions de points. Pour le moment, seules 3 dates sur les 15 sont connues. L'enjeu est important car si la France ne se classe pas parmi les 4 premières nations, elle devra participer au TQO dont les dates chevaucheront les Play-Offs LFB.

Il informe donc les membres du Bureau que différents scénarii sont envisagés dont un pour lequel 12 joueuses seraient sélectionnées, accompagnées et encadrées et qui pourront couvrir tous les tournois sans que toutes les joueuses soient mobilisées en même temps.

Jean-Pierre SIUTAT précise que ce point sera abordé avec les présidents de Ligue Féminine au mois d'avril.

iv. Le plan Infra

1. Les documents ressources

Mili SPAHIC présente le Plan Infra et le Fonds Fédéral (voir la suite de l'annexe 1 – page 5 et suivantes). Il expose ensuite le formulaire de demande d'aide fédérale (voir l'annexe 4) puis le cahier des prescriptions techniques (voir l'annexe 5).

2. Le soutien à l'acquisition de kits complets playgrounds éphémères

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que chaque région s'équipe de playgrounds éphémères afin de mettre en place différents projets et de les mettre à disposition de ses comités. Cependant, cela pose des problématiques de stockage et de transport. Il souhaite que ce point soit abordé lors des réunions des Conseils des Présidents. Une communication sera faite auprès des structures à cet effet.

De plus, il souhaite que les demandes soient toutes recensées et finalisées pour le Conseil des Présidents de Ligues du mois de mai afin qu'une proposition soit faite au Comité Directeur qui suivra et qu'une communication soit faite auprès des structures lors du séminaire des dirigeants du 12 mai. La Fédération va étudier les différents types de financements et d'aides possibles.

v. La nouvelle politique tarifaire

1. Travail sur l'ASP

Alain CONTENSOUX présente une proposition d'Autorisation Secondaire Performance qui permettrait à des joueurs 5x5 ou 3x3 à fort potentiel de gagner du temps de jeu en jouant pour deux clubs différents. Cette licence se substituerait aux licences AS U15 Elite et licences AS HN dès la saison prochaine et concerneraient tous les joueuses U20 et joueurs U21 évoluant ou ayant évolué dans les organisations et les structures définies dans le Projet de Performance Fédéral (PPF). Les joueurs et joueuses du Pôle France Yvan MAININI bénéficieraient de cette licence ASP.

Les clubs secondaires ayant signé une convention de coopération pourront bénéficier de deux licences ASP.

Les autres ne pourraient bénéficier que d'une seule licence ASP

Le joueur perdrait ce bénéfice en cas de refus de sélection nationale et de refus de poursuivre sa formation au sein du Pôle France.

Le Bureau Fédéral valide ces premiers principes mais ne souhaite pas mettre en place pour le moment la possibilité pour un joueur du Pôle France sous licence ASP d'évoluer dans un troisième club.

2. Travail sur l'AST

Thierry BALESTRIERE présente les principes de l'Autorisation Secondaire Territoire (annexe 6). Une discussion s'engage.

Un travail sur la licence T sera présenté lors du prochain Bureau.

Le Bureau Fédéral valide la proposition d'offres d'Autorisation Secondaire Territoire pour la saison prochaine

3. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER fait un point sur les inscriptions au Campus 2019 : 51 inscriptions sont enregistrées réparties sur 5 modules. L'organisation logistique et de création du contenu pédagogique sont en cours.

Il annonce que les structures qui ont accueilli des services civiques seront contrôlées. En effet, l'Agence du Service Civique a reçu des plaintes qui concernent par exemple des contrats services civiques qui étaient également élus de leur structure (ce qui est interdit), qui ont joué ou dont la prime service civique a été redistribuée comme prime de match. Il ajoute que cela aura un impact sur les dossiers de renouvellement de nos agréments. Il précise cependant que la Fédération souhaite orienter les missions de service civique vers le 3x3 et le VxE ce qui plait à l'Agence du Service Civique.

Jean-Pierre SIUTAT précise que les clubs concernés seront identifiés et que des dossiers disciplinaires seront ouverts.

Christian AUGER indique que la réforme de la formation professionnelle rend plus facile la création de CFA. La FFBB qui est actuellement Centre de Formation pourrait se constituer CFA. Une étude de faisabilité est actuellement en cours. Il souhaite qu'une proposition soit faite au prochain Bureau Fédéral.

b. Commission Fédérale des Techniciens - Refonte de la formation initiale des techniciens

Matthieu SOUCHOIS présente les évolutions de la formation initiale des techniciens (annexe 7).

4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER signale que 637 clubs ont saisi leurs données sur la plateforme et elle rappelle que c'est la 1^{ère} année que ce système est mis en place. A un moment donné plus de 1000 tickets ont été ouverts et autant de réponses apportées aux clubs.

Elle précise que 53 dossiers disciplinaires ont été ouverts et que parmi ceux qui ont été auditionnés, 2 clubs ont été sanctionnés d'une amende de 15 000€.

Elle ajoute que 80 JIG ont été signés cette année et elle en espère davantage pour la saison prochaine.

b. Commission Contrôle de Gestion

Jean-Luc LEROUX présente le bilan des contrôles des clubs de Championnat de France et Pré Nationale (voir l'annexe 8).

Jean-Pierre SIUTAT trouve cette présentation très intéressante et souhaite en avoir une version qui puisse être utilisée pour communiquer auprès des médias, et une autre auprès des collectivités.

Cette présentation pourrait être déclinée aux clubs CF / PN lors des AG de Ligues, de fin de saison

5. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Jacques COMMERES fait un rappel du programme des équipes de France (voir l'annexe 9). Il précise que, concernant l'Équipe de France Masculine, l'enjeu de cette Coupe du Monde est la qualification aux Jeux Olympiques. Il rappelle que le système de qualification du Basket est complexe : 7 équipes seront qualifiées directement (la 1^{ère} équipe africaine, les 2 premières équipes

de la zone Amérique, la 1^{ère} équipe de la zone asiatique, les 2 premières équipes européennes, et 1 équipe d'Océanie). Si la France ne figure pas parmi les 2 meilleures équipes européennes, elle devra faire partie des 16 équipes qui participeront au TQO le 24 juin. Sur les 4 TQO de 6 équipes qui auront lieu, seul le vainqueur de chaque tournoi ira aux J.O

b. Point RH

Alain CONTENSOUX expose les arrivées et départs de salariés de la Fédération (voir l'annexe 10).

6. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Cathy GISCOU informe les membres du Bureau que le nombre de licences OBE est de 116 017, celui des licences OBC est de 18 067 et celui des licences OBL est de 8 475. Elle a rencontré les représentants des Universités de Lyon et de Nice et elle se rendra à Bordeaux et Rennes afin d'évoquer le basket universitaire.

b. Commission Démarche Territoriale – Aides complémentaires

Luc VALETTE présente des propositions d'attribution d'aides fédérales (voir l'annexe 11).

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

Il présente ensuite la demande d'aide formulée par le Comité Départemental de Drôme Ardèche (voir la suite de l'annexe 11).

Le Bureau Fédéral, en accord avec la Commission Démarche Territoriale, refuse la demande du Comité de Drôme Ardèche.

c. Affiliation de nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS expose la demande d'affiliation du Nemours Basket Club (voir l'annexe 12).

Validation de la demande d'affiliation par le Bureau Fédéral

Raymond BAURIAUD signale que la Fédération était présente à la Draft de la Junior League et qu'un seul club parisien était présent. Alors que le bilan de cette opération est très positif.

d. Trophée Femmes sur tous les Terrains - Identification, par Ligue, d'une femme pouvant être récompensée

Gérald NIVELON signale que les demandes de candidatures ont été transmises aux structures mais que les Ligues de Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Normandie et Occitanie n'ont pas encore répondu. La Ligue Bourgogne-Franche Comté a transmis des noms mais pas de dossier. Le Jury se réunira le 3 mai. Une relance sera faite auprès des Ligues concernées.

7. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point sur l'organisation des réunions de zones (voir l'annexe 13). Il propose ensuite le remplacement de Yannick SUPIOT par Jean-Michel DUPONT au sein de la Commission des Dirigeants.

b. E-Marque V2

Il fait ensuite un bilan sur la mise en œuvre d'e-Marque V2 (voir la suite de l'annexe 13). Il précise qu'il faut arrêter de demander des évolutions au service informatique.

c. eFFBB – Point de situation

Thierry BALESTRIERE fait un point de situation du déploiement d'eFFBB (voir la suite de l'annexe 13). Il précise que si 81% des clubs ont activé leur licence, cela ne signifie pas qu'ils l'utilisent, il en va de même pour certains Comités Départementaux. C'est pourquoi dès aujourd'hui, il ne validera plus aucun questionnaire hors eFFBB.

Il ajoute que tous les événements fédéraux sont disponibles dans le calendrier eFFBB, un tutoriel de synchronisation du calendrier avec Outlook sera disponible cette semaine.

8. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'un erratum sera fait suite à la diffusion aux structures des dispositions financières validées en Comité Directeur. En effet, une erreur s'est glissée concernant la part des Comités et Ligues qui est de 10% et non 10€ sur le montant des licences VxE. De plus, un coût sur les assurances était prévu alors qu'elles sont gratuites.

b. Pénalités prononcées par les Commissions de Disciplines Régionales

René KIRSCH signale qu'un travail est en cours concernant la répartition des amendes suite à des fautes techniques ou infligées par les Commissions Techniques régionales et qu'il est encore trop tôt pour faire un bilan.

Cependant, il précise que dans le Grand Est, la structure qui inflige l'amende pour faute technique l'encaisse et que tout ce qui est traité par la Commission de discipline est traité par la Ligue.

Le Bureau Fédéral souhaite qu'une étude sur les tarifs des pénalités prononcées par les Ligues soit effectuée et qu'une proposition d'harmonisation des pratiques soit faite.

c. Demande de financement au titre du FART – Ligues de Normandie et de Bourgogne Franche-Comté

Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'il a présidé une réunion téléphonique du CCN pour deux demandes de FART pour deux postes de CTO :

- La Ligue de Normandie a demandé une aide pour le recrutement de Vanessa DELAUNE-DAVID. Le CCN a demandé une modification du contrat de travail car elle était recrutée au niveau de classification du groupe 5 de la CCNS alors que le FART ne prend en charge que des niveaux 4.

- La Ligue Bourgogne-Franche-Comté a demandé une aide pour le recrutement de Mariana RADOCHIEVA. Le CCN a demandé qu'il soit précisé dans son contrat que la fonction de CTO n'est pas compatible avec la mission d'arbitre Haut-Niveau. Il a donné un avis favorable à condition, également, que Mme RADOCHIEVA déménage de Besançon à Dijon.

9. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

a. Point général

Gérald NIVELON fait un point sur les activités de la délégation Compétition & Vivre Ensemble (voir l'annexe 14).

b. Modifications règlementaires "Basket Santé"

Yannick OLIVIER propose des évolutions règlementaires qui concernent le Basket Santé (voir l'annexe 15).

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

10. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD informe que le Bureau de FIBA-Europe a donné son accord pour une candidature commune de la France et de l'Espagne pour l'organisation de l'Euro 2021. La FIBA a donné un délai supplémentaire, jusqu'au 15 avril pour transmettre le dossier.

Il ajoute que l'appel à candidature pour l'attribution de l'Open de France 2020 et 2021 va être lancé. Il signale que la billetterie des matchs de l'Équipe de France Féminine sera ouverte dans trois semaines.

Concernant les Coupes de France, il indique que les ventes de places sont en avance par rapport à l'année dernière et que tous les matchs seront diffusés. Il souligne que si les événements fédéraux se multiplient, il ne faut pas les banaliser.

Il annonce qu'une édition du documentaire « Esprit Bleu » sera dédié au basket français, il sera diffusé sur France Ô le dimanche 24 mars à 18h45. Le replay de l'émission est disponible via [ce lien](#) jusqu'au 24 avril 2019.

Enfin, il fait savoir au Bureau que l'organisation du voyage de supporters en Chine est en cours d'organisation. Cela est très compliqué, et il précise que le prix des places pour assister aux matchs sera compris entre 200 et 1000€.

11. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un tour d'horizon des championnats de LFB, LF2 et NM1 (voir l'annexe 16). Il propose que le MAIF Open LFB 2019, initialement programmé les 21 et 22 septembre, soit organisé les 5 et 6 octobre 2019 et que les Pré-Open aient lieu à J-15 de l'Open, au lieu de J-7. En effet, des rencontres 3x3 sont programmées jusqu'à la première quinzaine de septembre et les Jeux Panaméricains, qui concernent des joueuses de LFB vont se dérouler dans la deuxième quinzaine de septembre et enfin la fin de la saison régulière de WNBA sera le 8 septembre et sera suivie des Play-Offs. Cela concerne également des joueuses de LFB.

Le Bureau ne peut valider ces propositions pour l'instant. En effet, il doit d'abord s'assurer de la disponibilité de la salle et que la fin de saison LFB n'empiète pas sur la préparation de l'Équipe de France.

Raymond BAURIAUD ajoute que la date n'a pas été fixée par hasard et prend en compte le début de saison de la Jeep Elite permettant une diffusion des matchs.

12. Délégation 3x3

Jérôme PRIGENT présente le rôle du manager d'organisation 3x3 (voir l'annexe 17).

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

13. Questions diverses

Cathy GISCOU annonce qu'un travail est en cours avec Ludivine SAILLARD afin d'avancer sur le dossier Plan Infra Outre-Mer. Une réunion aura lieu lors des finales N3 le 12 avril.

Yannick OLIVIER informe le Bureau que le projet immobilier du siège commun entre la Ligue et le CD 44 a été validé par le Comité Directeur de la Ligue puis par celui du CD44.

Gérald NIVELON indique que les clubs se mobilisent sur les actions contre le racisme et l'antisémitisme et lundi un prix de la LICRA sera remis à la FFBB.

René KIRSCH annonce qu'une réunion de la Commission CF/PN aura lieu le 30 mars.

Jean-Pierre SIUTAT fait savoir au Bureau que la FFBB est en contact avec la Fondation du Sport afin d'avancer sur 3 projets :

- Permettre aux jeunes ultra-marins d'avoir une aide pour intégrer le Pôle France Yvan MAININI
- Mettre en place des actions de mécénat pour financer le plan infra
- Mettre en place des actions de formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle avec la BPCE

Sébastien DIOT informe qu'une vidéo sur la fidélisation vient d'être communiquée sur les réseaux sociaux.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 12 avril 2019.